

Commission : Haut-Commissariat aux Ressources

Question : Des hauts fonds à la lune, y a-t-il des limites à l'exploitation des ressources ?

Auteur : Canada

Le Canada, membre de l'Organisation des Nations Unies depuis le 9 novembre 1945, est une nation reconnue pour ses vastes paysages naturels, sa riche diversité culturelle et son engagement envers les valeurs démocratiques et les droits de l'homme. En tant que membre actif de l'ONU, le Canada s'efforce de promouvoir la paix, la sécurité et le développement durable à l'échelle mondiale. Sa participation dans des missions de maintien de la paix et son leadership en matière de droits de l'homme et de préservation de l'environnement témoignent de son rôle crucial en tant que partenaire des objectifs de l'ONU.

Le Canada est une démocratie parlementaire et une monarchie constitutionnelle avec un système fédéral. Le Premier ministre actuel est Justin Trudeau, leader du Parti Libéral du Canada. Le Parti Libéral au pouvoir est généralement associé à des politiques progressistes, favorisant la protection de l'environnement et le développement durable. Sous la direction de Justin Trudeau, le gouvernement canadien a mis en place diverses initiatives pour promouvoir la justice sociale et la transition vers une économie verte.

Le Canada reconnaît l'importance cruciale de gérer de manière durable les ressources naturelles pour assurer un avenir viable pour les générations futures. Conscient des impacts négatifs de l'exploitation excessive des ressources terrestres et maritimes, ainsi que des nouvelles ambitions d'exploitation spatiale, le Canada adopte une approche équilibrée. Le pays s'engage à promouvoir des pratiques d'exploitation responsables qui minimisent les dommages environnementaux, tout en explorant des alternatives innovantes pour répondre aux besoins énergétiques de la planète.

Le Canada propose d'intensifier les investissements dans les technologies d'énergie renouvelable, notamment l'éolien, le solaire et l'hydroélectrique, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de limiter l'exploitation des ressources non durables, telles que les combustibles fossiles. En tant que leader mondial, particulièrement dans le domaine de l'hydroélectricité, qui représente environ 60 % de la production d'électricité du pays, le Canada vise à réduire sa dépendance aux ressources non renouvelables. Cette transition vers une économie à faible empreinte carbone permettra non seulement de diminuer considérablement les GES, mais aussi d'assurer une gestion plus efficace et économe des ressources naturelles, tout en respectant les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris. L'accent sera mis sur l'innovation technologique pour exploiter ces ressources renouvelables de manière durable, sans compromettre la capacité des écosystèmes à se régénérer.

Dans sa vision de développement durable, le Canada souhaite également renforcer les efforts pour gaspiller moins en optimisant les économies d'énergie à travers de meilleures pratiques industrielles et des politiques publiques efficaces. Des réglementations visant à accroître l'efficacité énergétique dans le secteur des transports et des infrastructures contribueront à réduire la consommation globale de ressources. Cette approche permettra non seulement de protéger l'environnement, mais également de générer des économies importantes pour les citoyens et les entreprises.

Le Canada propose d'introduire des réglementations internationales plus strictes, telles que l'extension de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS), pour réguler l'exploitation des ressources des hauts fonds marins et de l'espace. Face à la limite des ressources naturelles disponibles, le pays encourage l'adoption de normes environnementales globales et de mécanismes de surveillance robustes pour préserver ces écosystèmes fragiles. L'objectif est d'éviter les erreurs du passé en matière d'exploitation excessive et de garantir une gestion équitable et

durable des ressources restantes. Cela inclut la mise en place de zones maritimes protégées et des protocoles pour l'exploitation minière dans l'espace, afin de minimiser l'impact environnemental et de protéger la biodiversité.

Le Canada encourage la coopération internationale et la formation de partenariats avec des pays comme les États-Unis, l'Allemagne, et les membres de l'Union européenne, ainsi qu'avec des organisations comme l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et le Forum mondial sur l'énergie. Cette vision mondiale repose sur l'idée que seules des solutions collectives et innovantes pourront relever les défis liés à l'exploitation des ressources naturelles à long terme. En collaborant avec d'autres nations, le Canada vise à développer des méthodes de production d'énergie durable qui réduisent l'impact environnemental global tout en assurant une exploitation rationnelle des ressources. Cette approche inclut le partage de technologies propres, le financement de projets de recherche collaborative et l'échange de meilleures pratiques pour une transition énergétique réussie.

Ces initiatives permettent non seulement de protéger les écosystèmes, mais aussi de positionner le Canada en tant que leader dans la transition vers un avenir énergétique durable. Elles contribueront à renforcer l'économie canadienne par la création d'emplois dans les secteurs des énergies renouvelables et des technologies vertes, tout en assurant une croissance économique qui bénéficie aussi à la communauté internationale.

En résumé, les propositions du Canada visent à préserver les ressources naturelles limitées, à réduire le gaspillage, à promouvoir les énergies renouvelables et à adopter une approche mondiale de gestion durable des ressources, tout en générant des bénéfices économiques à long terme.